

Chantal Cali
Martin Stegu
Eva Vetter



Synergies Europe n° 3 - 2008 pp. 7-16

Ce troisième numéro de la revue *Synergies Europe* est consacré à l'interrogation du concept se trouvant à la base même des objectifs d'études et de recherches du Gerflint : le français langue internationale (désormais FLI). Après avoir dans un premier numéro esquissé un état des lieux des recherches sur l'enseignement/apprentissage des langues en Europe, et interrogé dans le deuxième numéro les implications de la mobilité virtuelle et géographique caractéristique de notre temps sur l'apprentissage des langues-cultures, cette troisième publication propose un arrêt sur image sur la notion de langue internationale. Nous aimerions nous interroger sur ce que devient une langue lorsqu'elle est employée à des fins de communication internationale par un grand nombre de locuteurs non natifs, le rapport qu'entretiennent alors ces locuteurs à la norme native, la charge culturelle véhiculée, la qualité de la communication qu'elle permet d'établir, sans oublier les rapports qu'elle entretient avec l'enseignement et l'apprentissage. Mais tout d'abord il faut s'interroger sur la définition à donner au FLI.

Définir le FLI

La première définition que l'on pourrait donner du FLI - aussi appelé « français langue de communication internationale » dans les documents officiels de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) - est de nature géopolitique. Une langue de communication internationale se définit par une présence mondialisée. De fait, le français, selon ces mêmes sources, est la seconde langue internationale - après l'anglais - présente sur les cinq continents, et elle est également la langue officielle de 51 États. L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) estime à 200 millions environ le nombre de locuteurs francophones, tous statuts confondus : langue maternelle, officielle, co-officielle, seconde, étrangère, après avoir admis en son sein au titre d'observateurs nombre d'États de l'UE - comme l'Autriche par exemple - où le français est une langue étrangère parmi d'autres, et ne possède pas de statut officiel. Ces États toutefois se retrouvent dans les valeurs de l'OIF, et le

partage du français, à des niveaux divers. Sur 27 membres, l'Union européenne comporte ainsi aujourd'hui 14 États appartenant à la Francophonie, dont 8 pays d'Europe centrale et orientale.

Dès que l'on adopte une perspective sociolinguistique, un foisonnement de désignations différentes est utilisé par les chercheurs pour désigner l'usage international d'une langue : *lingua franca*, *langue de contact*, *langue véhiculaire*, *langue globale* etc (voir Knapp, Meierkord, 2002 : 10). Nous n'entrerons pas ici dans le détail de ces définitions, sur lesquelles plusieurs articles de ce numéro se pencheront. Elles font l'objet de réajustements et de reconceptualisations dans la recherche actuelle, parce que la nature, le contexte et les situations d'usage des *linguas francas* sont beaucoup plus complexes et différenciés que ce qui avait été initialement envisagé. On voit par exemple pour le FLI que partir du principe qu'une *lingua franca* se parle exclusivement entre non-natifs ne correspond pas toujours à la réalité complexe des instances internationales ou des contacts multiformes dans un monde globalisé. Ainsi que le fait remarquer Knapp (2002 : 220) : « pour résumer, on peut trouver des constellations où des locuteurs natifs monolingues interagissent avec des locuteurs bilingues parfaitement compétents, avec des locuteurs quasi-natifs par rapport au critère de la fluidité, ainsi qu'avec des locuteurs non natifs (au niveau de compétence plus faible, remarque des coordinateurs) ».

Nous avons choisi de ne pas prendre d'option tranchée en la matière, compte tenu de ce processus de discussion et de différenciation en cours, dont témoigne la publication récente de deux ouvrages de fond sur les enjeux linguistiques et la situation du français comme *lingua franca* au niveau européen et mondial (Truchot 2007, Maurais et al. 2007). Dans ce numéro, nous nous intéresserons en priorité au FLI parlé par des locuteurs non natifs soit en situation de communication avec d'autres non-natifs, soit en situation de communication mixte, c'est-à-dire rassemblant dans les interactions des interlocuteurs natifs, quasi-natifs et non natifs du français, et ce dans le cadre européen, institutionnel (UE), commercial ou universitaire.

FLI et plurilinguisme

Par définition, le FLI se développe dans un cadre plurilingue, au contact des langues maternelles, secondes et étrangères de ses usagers, et pour ce qui est de sa fonction institutionnelle de langue officielle et/ou de travail, dans le bouquet de langues légitimé par le règlement intérieur des différentes organisations européennes ou internationales. Le plurilinguisme est à entendre comme : « la capacité intrinsèque de tout locuteur à employer et à apprendre, seul ou par un enseignement, plus d'une langue » (Beacco, Byram, 2003 : 15). Cette compétence à utiliser plusieurs langues, à des degrés de maîtrise différents et pour des buts distincts est définie dans le *Cadre européen commun de référence pour les langues* (2001 : 129), en tant que compétence « à communiquer langagièrement et à interagir culturellement d'un acteur social qui possède, à des degrés divers, la maîtrise de plusieurs langues et l'expérience de plusieurs cultures ». Cette compétence se matérialise dans un répertoire de langues que le locuteur peut utiliser. La finalité des enseignements est de développer cette compétence.

Cette approche plurilingue met l'accent sur le fait que, au fur et à mesure que l'expérience langagière d'un individu dans son contexte culturel s'étend de la langue familiale à celle du groupe social puis à celle d'autres groupes (que ce soit par apprentissage scolaire ou sur le tas), il/elle ne classe pas ces langues et ces cultures dans des compartiments séparés mais construit plutôt une compétence communicative à laquelle contribuent toute connaissance et toute expérience des langues et dans laquelle les langues sont en corrélation et interagissent.

Quelle va être alors la place du FLI dans ce répertoire individuel différencié ? L'objectif officiel dans le cadre de l'UE est que chaque citoyen européen parle au moins deux langues en plus de sa langue maternelle, ce qui est ambitieux (Communication de la Commission européenne, 2005, 2008). Du point de vue des usages institutionnels en Europe, le dernier rapport de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (2007 : 90-91) souligne « l'accélération du recours à l'anglais et un recul sensible du français sans accroissement notable de l'usage des autres langues ». Cependant, depuis janvier 2007, les fonctionnaires européens souhaitant une promotion doivent justifier de la maîtrise d'une troisième langue communautaire ; cette disposition selon les premières statistiques favoriserait le choix du français pour jouer ce rôle.

Pour le moment, le FLI en Europe semble occuper la position de deuxième langue de communication internationale, quantitativement loin derrière l'anglais, puisque si les trois quarts environ des documents d'origine sont rédigés en anglais à la Commission, moins de 15 % le sont en français, et si l'on considère le Conseil, sauf cas de présidence de l'UE francophone, ces proportions sont encore plus accentuées (DGLF, 2007 : 89-90). Cette position défavorable dans les pratiques linguistiques du terrain institutionnel européen ne va pas sans influencer sur la motivation que peuvent avoir les fonctionnaires européens à approfondir les connaissances d'une langue dont l'emploi réel est d'entrée de jeu limité. Elle pèse également sur les efforts et la pratique nécessaires pour maintenir le niveau acquis : moins une langue est utilisée, plus la compétence à la parler se détériore avec le temps.

FLI et norme(s) linguistique(s)

Quel va être par ailleurs le rapport du FLI à la/ aux norme(s) linguistique(s), sachant que le Cadre promeut les compétences partielles, et que le rapport de la DGLF rappelle que le niveau requis pour la promotion interne des fonctionnaires européens - qui prévoit la maîtrise d'une troisième langue communautaire - a été fixé au niveau de pratique courante (B2 du Cadre européen de référence du Conseil de l'Europe) ? Certains utilisateurs, pour des raisons variées, ne dépasseront jamais le niveau B1 ou B2, par exemple, mais seront en interaction avec d'autres locuteurs non natifs, comme avec des locuteurs natifs, ou quasi-natifs. Selon les termes mêmes de ce rapport (2007 : 94), le niveau B2 - dit de pratique courante - « n'assure cependant pas la capacité à rédiger ». Ce qui n'empêchera pas ces fonctionnaires de rédiger, le cas échéant, en français : des messages électroniques, des notes etc ... On se rend compte alors que dans les pratiques linguistiques les visages du FLI pourront être très variables, sur un

continuum d'apprentissage et de maîtrise pouvant aller du niveau B1, voire A2, pour des tâches et des interactions simples et routinisées, au niveau B2, voire C1 ou C2, selon les situations et les biographies langagières des individus concernés, mais aussi selon les constellations interactives.

Toutefois, pour des raisons à la fois historiques et culturelles, l'image du français semble avoir du mal à évoluer en dehors de la référence à la norme native d'excellence, qui semble toujours constituer, quoi qu'on en dise, le but ultime à atteindre.

A titre d'exemple, en 2008, le Groupe des Intellectuels pour le Dialogue Interculturel, constitué à l'initiative de la Commission européenne, a proposé le concept de « langue personnelle adoptive », une deuxième langue étrangère destinée aux relations bilatérales entre États, et maîtrisée dans toutes ses facettes comme une langue maternelle. Ce faisant, ce groupe a dessiné à contrario une image sur le fond assez négative d'une langue de communication internationale - et il laissait peu de doutes sur le fait que l'anglais occupait actuellement ce rôle en Europe et dans le monde. Il opposait cette « langue personnelle adoptive », maîtrisée à un haut niveau et dans toute sa richesse culturelle, « comme une seconde langue maternelle », à une langue « de communication globale » comme l'anglais « langue (...) confinée à un rôle d'instrument de communication globale, rôle flatteur mais réducteur, et potentiellement appauvrissant » (Maalouf, 2008 : 16).

Nous y sommes. Une langue de communication internationale, par rapport à une langue maternelle ou maîtrisée parfaitement, présente selon ces experts un rapport à la norme native déficient, et qui mettrait en jeu la qualité de la communication et surtout des rapports interpersonnels entre Européens qu'elle permet d'établir.

« Il nous semble en effet que cette qualité serait sensiblement rehaussée si chacun pouvait s'exprimer dans une langue parfaitement maîtrisée, la sienne ou celle du partenaire, plutôt que par le biais d'une langue tierce maniée de façon approximative comme cela arrive si souvent de nos jours. (...) En parlant de la qualité des rapports, nous entendons à la fois l'efficacité des échanges, la subtilité des contacts humains, et aussi l'intensité et la solidité des relations de peuple à peuple au sein de la vaste famille européenne ». (Maalouf, 2008 : 17)

Il nous semble qu'alors le français, langue de culture, tel qu'il est promu par la Francophonie, se trouve pris entre deux objectifs ambitieux et paradoxaux : se maintenir d'une part multilatéralement comme langue de communication internationale, en Europe et dans le monde, et se trouver alors de facto utilisé à tous les niveaux de compétence, et d'autre part conserver les caractéristiques d'une langue maîtrisée quasi maternellement, à un très haut niveau, dans un rapport bilatéral intense et durable à la norme, à la culture, aux locuteurs et au territoire natifs.

Enseigner le FLI ?

Ces deux visions sont-elles compatibles ? D'un point de vue de l'apprentissage des langues, le rapport Maalouf souligne les deux logiques différentes à mettre en œuvre selon l'objectif choisi (2008 : 19). D'un côté, pour les rapports bilatéraux « des Européens ayant intensément étudié la langue du pays concerné, sa culture, sa société, son histoire, ses lois, ses institutions » (2008 : 19), et de l'autre, pour la communication multilatérale, un apprentissage utilitaire qui n'est pas spécifié plus avant.

Le premier objectif nous semble référer à l'apprentissage des langues dans les systèmes éducatifs actuels, le second à un apprentissage plus orienté professionnellement, et qui trouverait sa place au niveau universitaire ou de la formation continue des adultes. S'interroger sur ses caractéristiques nous paraît très intéressant pour donner au FLI un contour linguistique et didactique plus précis. Dans la mesure où de nombreuses recherches ont été consacrées ces dernières années à l'anglais lingua franca, il nous a paru utile de confronter les résultats de ces recherches au domaine du FLI. Des corpus oraux importants sont en cours d'élaboration pour l'anglais lingua franca (voir Seidlhofer, 2003), alors même qu'ils sont absents pour le FLI. En termes d'objectifs d'enseignement-apprentissage, enseigner le FLI implique-t-il dans cette perspective d'autres objectifs et contenus, une relation modifiée à la langue et des phénomènes linguistiques différents de ceux visés en contexte exclusif d'interlocution et d'usage professionnel avec des locuteurs natifs ? Seidlhofer (2003 : 18-20) synthétise pour l'anglais langue internationale des propositions de contenus pédagogiques différents de l'anglais langue étrangère, tant sur les plans phonologique que morpho-syntaxique, et sur celui des expressions idiomatiques. N'y aurait-il pas la même démarche à entreprendre pour le FLI ?

Blanche-Benveniste (2006 : 2-3) souligne à quel point l'étude de vastes corpus oraux peut permettre, pour la langue générale, d'éclairer l'action des linguistes, et celle des enseignants. Dans le cas du FLI, ceux-ci pourraient élaborer leurs programmes d'enseignement autour d'objectifs d'apprentissage identifiés comme utiles pour l'emploi international et limités à certaines situations d'interactions professionnelles récurrentes d'une langue. Les formations d'adultes à visée professionnelles ont bien souvent des formats courts et intensifs, marqués par la discontinuité dans l'apprentissage, et nécessitant des choix drastiques en termes d'objectifs, de programmes et de contenus.

Les médias francophones, TV5 ou les radios et télévisions publiques françaises, présentent par ailleurs de plus en plus d'interventions en direct d'experts locuteurs non-natifs du français. Cette évolution apporte un éclairage, une visibilité et une accoutumance à des pratiques linguistiques non natives, directement rattachables au concept de FLI. Les médias oraux permettent également aux enseignants et apprenants de FLE de prendre conscience de l'ampleur de la variation sociolinguistique dans les pratiques réelles de la langue, par des locuteurs natifs certes, mais très différenciés par leur niveau d'éducation ou leur enracinement dans des communautés linguistiques socialement et géographiquement variables.

C'est en ce sens que le pluriel s'impose pour la relation aux normes linguistiques en usage, et la prudence dans l'exploration des corpus et la relation qu'on peut établir avec les programmes d'enseignement, et entre ceux-ci et la réalité de l'usage du FLI sur le terrain, par des individus particuliers, dans des situations complexes et singulières. En s'interrogeant sur le FLI, on ne peut échapper ni à la complexité, ni au désordre interne caractéristique de toute pratique langagière, selon Calvet (2007 : 3).

Ces contraintes liées au terrain et aux objectifs d'intervention peuvent poser la question de ce qu'il reste, dans cette perspective didactique, des contenus culturels et de l'approche interculturelle dans l'enseignement ?

FLI et dimension culturelle et identitaire

Par définition, le FLI a une fonction prioritairement véhiculaire, et il prend sa place pour beaucoup de ses locuteurs à côté d'une langue maternelle. A ceci s'ajoute que structurellement, l'emploi du FLI peut n'être lié à aucun territoire, comme dans l'usage du FLI comme langue officielle et de travail des institutions européennes ou internationales au sein desquelles il est utilisé, ou bien dans son emploi dans l'espace virtuel d'Internet.

Que devient une langue dans sa dimension culturelle, lorsque l'enseignement ne vise qu'un contexte d'usage professionnel restreint, voire transactionnel, avec des compétences d'apprentissage partielles, et un domaine d'application international, pour des interactions impliquant une majorité de locuteurs non natifs ? Peut-on et doit-on maintenir les mêmes objectifs d'apprentissage interculturels, en termes de savoir, savoir-faire et savoir-être ? Mais quelle serait alors la culture de référence ? Ou ne faudrait-il pas plutôt tendre à l'acquisition d'une compétence transculturelle, neutralisant les habitus trop saillants de la culture nationale, et qui serait spécifique à ces milieux internationaux ?

La place de la fonction identitaire de la langue se pose quel que soit le niveau de maîtrise concerné. Récemment, à titre d'exemple, un ensemble de romanciers de langue française, natifs ou « d'outre-France », ont publiquement remis en question la séparation faite par la France entre romanciers de langue française, et romanciers issus de la francophonie, dans un manifeste intitulé : « Pour une littérature-monde » (2007). Outre la question purement littéraire de la nature du roman, ce texte contenait une revendication essentielle : couper le lien exclusif entre la langue et la nation, laisser entrer dans ces romans toutes les cultures de leurs auteurs, très éloignés pour certains de la culture hexagonale. « Combien d'écrivains de langue française, pris eux aussi entre deux ou plusieurs cultures, se sont interrogés alors sur cette étrange disparité qui les reléguait sur les marges, eux « francophones », variante exotique tout juste tolérée, tandis que les enfants de l'ex-empire britannique prenaient, en toute légitimité, possession des lettres anglaises ? (...) l'émergence d'une littérature-monde en langue française consciemment affirmée, ouverte sur le monde, transnationale, signe l'acte de décès de la francophonie. Personne ne parle le francophone, ni n'écrit en francophone. La francophonie est de la poussière d'étoile morte. »

A l'inverse de ce mouvement de libération, insister dans l'emploi du FLI sur un hypothétique rattachement culturel et identitaire fort qui lierait l'usage véhiculaire de cette langue à la culture nationale française est à interroger. Certaines recherches empiriques montrent déjà que les aspects culturels et pragmatiques notamment constatés en langue internationale sont existants mais de nature différente de ce que l'on constate en langue maternelle. C'est à la continuation de ce débat et à cette réflexion qu'invite ce numéro de *Synergies Europe*.

Ce troisième numéro s'ouvre sur un entretien accordé par Georges Lüdi, professeur à l'Institut des Études françaises, à l'Université de Bâle, expert de renommée internationale, spécialisé entre autres dans les domaines du plurilinguisme en Suisse et dans des contextes internationaux. Il se penche sur l'avenir du FLI, en le liant notamment à une situation d'emploi du FLI particulière, celle de la communication asymétrique basée sur l'intercompréhension. Il aborde également le mythe de la norme unique, spécifique au français, ainsi que la difficulté des systèmes éducatifs à mettre en œuvre une véritable didactique du plurilinguisme, dans une approche holistique de l'enseignement des langues.

La première section comprend trois articles abordant la perspective plurilingue sur le FLI. Dans le premier, Cornelia Hülmbauer, Heike Böhringer et Barbara Seidlhofer montrent dans leur analyse de l'anglais en tant que « lingua franca » que toute interaction interculturelle efficace est le résultat de négociations spontanées entre les locuteurs concernant le sens. Pour parvenir à leurs fins particulières, les utilisateurs de langue ont recours à leur répertoire linguistique varié et exploitent les formes et les fonctions de la langue de manière efficace. Pour cette raison elles proposent de considérer l'anglais en tant que « lingua franca » (et tout autre code de contact, comme par exemple le FLI) comme un moyen de communication flexible qui interagit avec d'autres langues et qui est intégré dans le cadre plus large du plurilinguisme, particulièrement dans la situation européenne actuelle.

Dans le second article, Ammar Azouzi décrit, après un bref éclairage terminologique, la complexité de la situation du français au Maghreb, et l'ambivalence de son statut actuel, entre langue étrangère et langue seconde, avec un rôle affirmé de langue véhiculaire entre les différents États de la région.

Sue Wright pour sa part montre l'influence et les fonctions multiples de la Francophonie institutionnelle (OIF) en Asie, et plus particulièrement au Vietnam. Son analyse diachronique et synchronique des relations franco-vietnamiennes focalise l'approche pragmatique du Vietnam, responsable du fait que la France/Francophonie a tout récemment perdu son rôle de partenaire protagoniste/exceptionnel dans les relations économiques, politiques et culturelles. Elle en conclut que l'idée d'un Vietnam francophone est aujourd'hui une fiction.

La deuxième section aborde la problématique didactique relative au FLI et regroupe quatre contributions sur ce thème.

La première contribution de Sigrid Behrent traite de la communication entre locuteurs non natifs de la langue cible commune, ici le français, dans un cadre universitaire international. Elle présente certaines des caractéristiques de cette

communication qu'elle propose d'appeler « interalloglotte » et elle s'interroge sur l'image du français que développent ces interactants, langue qui pourrait, à son avis, tout à fait jouer le rôle de langue internationale dans les échanges de jeunes, au même titre que l'anglais.

Silvia Melo-Pfeifer s'intéresse dans la deuxième contribution à la gestion des cinq langues potentielles de communication (catalan, français, espagnol, italien et portugais, le roumain n'apparaissant jamais) dans un forum de discussion. Elle met l'accent sur l'intercompréhension en tant que procès et produit d'un accomplissement collectif et multidimensionnel (social, affectif, cognitif, idéologique, ...). Son analyse montre la place dominante du français qui s'assume en tant qu'outil de communication partagé dans l'interaction plurilingue.

Dans la contribution suivante, Claus Reinhard et Évelyne Rosen montrent en contexte universitaire français les difficultés linguistiques auxquelles se heurtent les étudiants de masters internationaux, en prenant comme exemple la rédaction d'écrits universitaires longs. Ils montrent comment des dispositifs pédagogiques particuliers pourraient les aider à mieux s'intégrer dans les cursus universitaires français voire à atteindre un niveau C2 actuellement encore très hypothétique dans la majorité des cas.

Dans la dernière contribution de cette deuxième section, Martin Stegu et Holger Wochele analysent les différentes normes (co-)présentes voire absentes dans l'usage d'un français non natif, le rôle joué par la conscience de la norme, comme on parle par ailleurs de conscience linguistique : « norm awareness/ language awareness ». Ils débattent également des implications didactiques qui en résultent. Les auteurs présentent ensuite une approche développée pour analyser les effets de performance non native sur des locuteurs natifs, cette approche se prêtant également très bien à l'analyse de situations de communication entre utilisateurs du FLI.

La problématique de la troisième section est centrée sur la perspective interculturelle en FLI.

Elle s'ouvre sur un entretien des coordinateurs avec Karlfried Knapp, professeur à l'université d'Erfurt, spécialiste de linguistique appliquée, notamment dans les domaines de la communication en lingua franca et de la communication interculturelle. Ce dernier estime que la problématique de l'ELF est transférable au FLI, les deux langues, l'anglais et le français ayant un passé historique et politique comparable de langue dominante, même si l'anglais est actuellement comme langue globale hégémonique. Mais il rappelle que le rapport très particulier qu'entretient la France à la norme et au bon usage risque d'être un obstacle à l'ouverture vers une variété internationale du français. Enfin, par rapport à la dimension identitaire et culturelle de toute langue, il souligne que la fonction véhiculaire du FLI ne peut que conduire à un appauvrissement sur le plan culturel, même s'il ne faut pas sous-estimer les phénomènes interculturels en jeu dans une interaction en lingua franca. Mais il ne partage pas la vision pessimiste d'une lingua franca dépréciée, et il rappelle que dans une Europe hautement plurilingue, une lingua franca est tout simplement nécessaire : il est quasiment impossible d'apprendre plusieurs langues officielles à un niveau

natif, cette compétence rare étant par ailleurs plus répandue dans les élites internationalisées.

Dans la contribution suivante, Fred Dervin s'intéresse à l'image que les utilisateurs du français comme lingua franca développent de la communication avec des interactants natifs et non natifs du français. S'appuyant sur une étude empirique effectuée auprès d'étudiants spécialistes du français, il analyse les représentations négatives relatives à la communication en lingua franca avec un non natif qui ressortent des réponses au questionnaire. Il propose pour dépasser les malentendus interculturels la lingua franca comme idéal, un déconditionnement des locuteurs non natifs, et développe une nouvelle théorisation de la compétence interculturelle.

Enfin nous inaugurons dans ce numéro 3 de *Synergies Europe* une rubrique « Carte blanche » où pourront s'exprimer des acteurs de terrain, enseignants ou utilisateurs du français, pour un rapport d'expérience ou une réflexion de fond. C'est dans ce cadre que Sonja Stevic nous décrira les programmes de français sur objectifs spécifiques mis en place en Croatie pour les fonctionnaires et diplomates impliqués dans le processus d'adhésion de leur pays à l'Union européenne.

On le constate, la problématique du FLI est vaste et touche à de nombreux domaines essentiels aux chercheurs en didactique des langues-cultures. La réflexion est en plein essor, et nous espérons y avoir, au travers de l'écho qu'elle aura trouvé dans ce numéro, apporté une contribution utile.

Notes bibliographiques

Blanche-Benveniste C. 2006. « Les grands corpus de langue parlée ». *Langue et Cité* 6, pp.2-3.

Béacco J.C., Byram M. 2003. Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe. Version intégrale. Strasbourg : Division des Politiques linguistiques. Conseil de l'Europe. http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/GuideIntegral_FR.pdf

Bourges H. 2008. *Pour une renaissance de la Francophonie*. Rapport remis à Monsieur Joyandet J., secrétaire d'État chargé de la Coopération et de la Francophonie. Paris. Consultable en ligne : http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/Rapport_Pour_une_Renaissance_de_la_Francophonie_-_Herve_Bourges_-_juin_2008.pdf

Calvet L.J. 2007. « Pour une linguistique du désordre et de la complexité ». *Carnets d'Atelier de Sociolinguistique*. 2007 n°1. pp. 3-70.

Knapp K., Meierkord C. Eds. 2002. *Lingua Franca Communication*. Frankfurt am Main : Peter Lang.

Maalouf A. et al. 2008. *Un défi salutaire. Comment la multiplicité des langues pourrait consolider l'Europe*. Propositions du groupe des Intellectuels pour le dialogue interculturel constitué à l'initiative de la Commission européenne. Bruxelles. Consultable en ligne : http://ec.europa.eu/education/policies/lang/doc/maalouf/report_fr.pdf

Maurais J., Dumont P., Klinkenberg J.M., Maurer B., Chardenet P. 2007. *L'avenir du français*. Ouvrage collectif.. Paris : EAC-AUF.

Seidlhofer B. 2003. Autour du concept d'anglais international : de l'anglais „ authentique „ à l'anglais réaliste „ ? Strasbourg : Conseil de l'Europe. Division des politiques linguistiques. Consultable en ligne.

Truchot C. 2007. *Europe : l'enjeu linguistique*. Paris : la Documentation française.

Documents de référence en ligne

CILT 2006. ELAN: Effects on the European Economy of Shortages of Foreign Language Skills in Enterprise, http://ec.europa.eu/education/policies/lang/doc/elan_en.pdf

COM(2005) 596 final. Un nouveau cadre pour le multilinguisme. Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen, au comité économique et social européen et au Comité des régions, http://ec.europa.eu/education/policies/lang/doc/com596_fr.pdf

Délégation Générale à la Langue Française et aux langues de France 2007. Rapport au parlement sur l'emploi de la langue française, www.culture.gouv.fr/culture/dglf/rapport/2007/Rapport_parlement.pdf

Délégation Générale à la Langue Française et aux langues de France 2006. Mémento sur « le français dans les institutions européennes », www.culture.gouv.fr/culture/dglf/publications/francais_europe.pdf

COM(2008) 566 final. Multilinguisme : un atout pour l'Europe et un engagement commun. Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen, au comité économique et social européen et au Comité des régions, http://ec.europa.eu/education/langages/pdf/com/2008_0566_fr.pdf

Résolution sur la langue française, XVIIème sommet de la Francophonie, Québec 17-19 octobre 2008, www.francophoniequebec2008.qc.ca/fr/pdf/resolutions_quebec.pdf